



# Janvier 2024

## Plan de rattrapage

Pour faire suite à la demande du ministère de l'Éducation, les écoles devront se doter d'un plan de rattrapage dans les prochaines semaines afin de soutenir la réussite de leurs élèves.

L'équipe des Constellations a été proactive dans ce dossier en augmentant notamment l'aide à la classe dans tous les groupes depuis le retour des élèves le 9 janvier. Cette mesure se poursuit cette semaine et viendront s'ajouter à partir de la semaine prochaine, en plus des services déjà existants, des enseignants supplémentaires pour accompagner dans les classes, de l'intensification en orthopédagogie et des sous-groupes de besoins.

Certains élèves seront aussi ciblés par les enseignants pour de la récupération le midi ou en fin de journée, lors des journées pédagogiques et durant la semaine de relâche. Si tel est le cas pour votre enfant, vous recevrez une invitation que vous devrez accepter et devrez assumer le transport le cas échéant. Ces mesures sont toujours sur une base volontaire, donc doivent être acceptées par l'enseignant, l'élève et le parent.

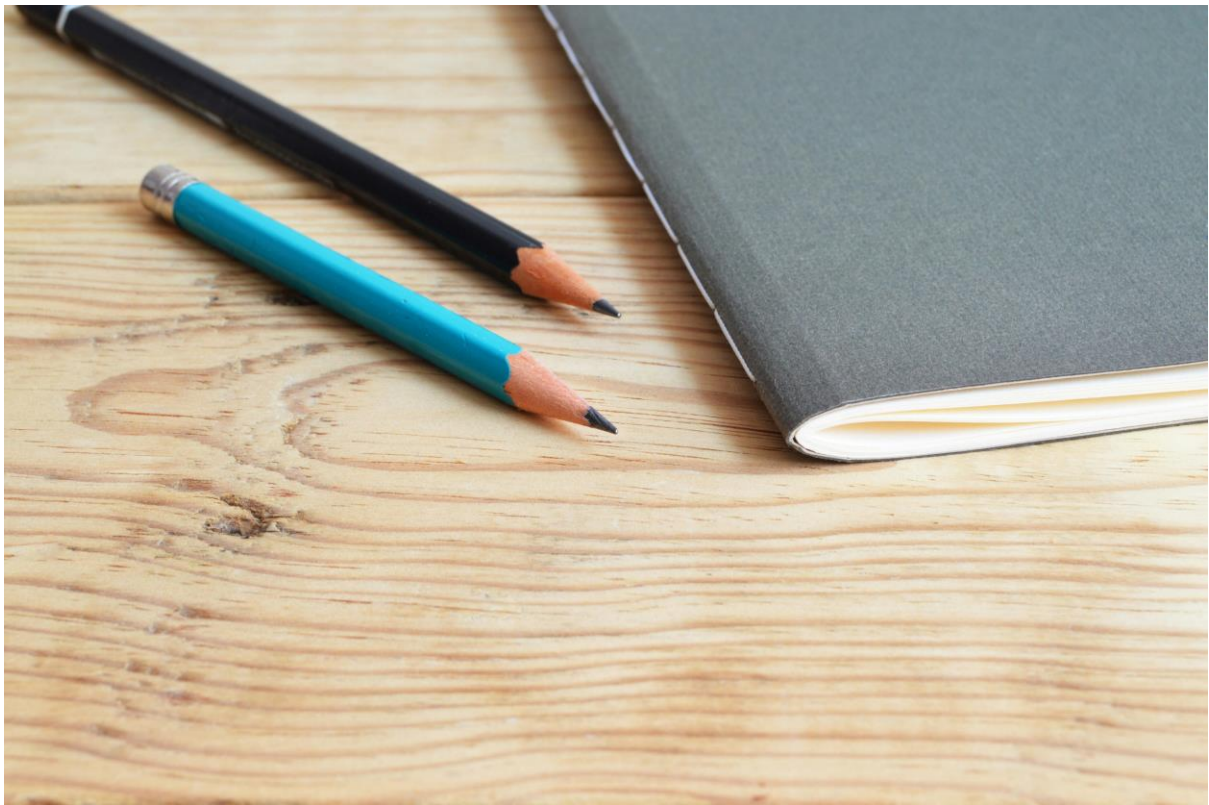
## DATES IMPORTANTES



**10 janvier** : Journée tempête; sera reprise le 26 avril, donc deviendra une journée de classe (jour 8)

**26 janvier** : Journée pédagogique ; Il n'y a pas d'élèves ciblés pour la récupération pour cette pédagogique

## 2e étape - Bulletins - Épreuves ministérielles



Selon les consignes ministérielles, la 2e étape sera prolongée de quelques jours. C'est ainsi que l'étape se terminera le 22 mars vous aurez accès au bulletin de votre enfant le 28 mars.

Un ajustement a aussi été fait au pourcentage accordé à la note de l'épreuve du ministère en fin d'année pour les 4e et 6e années. Celle-ci ne vaudra que pour 10% de la note finale au lieu de 20%. Plus d'information sur les épreuves vous sera donnée ultérieurement.

## Activité Lecture dans le noir



Activité-école rassembleuse organisée par nos Leads TES, mesdames Kaylie et Jessica. Les élèves feront une lecture dans le noir ce vendredi 19 janvier.

Pour ce faire, **les enfants pourront arriver en pyjama lors de cette journée.** Ils pourront aussi apporter une lampe de poche s'ils en ont une à la maison pour participer à l'activité.

## Conseil d'établissement



La prochaine rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le 22 janvier à 18h30 au bâtiment C2 local 102. Nous y traiterons notamment de la grille-matières 2024 et du projet éducatif 2024-2027.



**PARCOURS  
PARENTS**

EXCLUSIF À [AIDERSONENFANT.COM](https://aidersonenfant.com)

Nous vous rappelons que nous avons un abonnement à *Parcours-parents* qui vous donne accès gratuitement au site. Voici les coordonnées pour vous y rendre :

<https://aidersonenfant.com/activation/>

Code d'activation : 691CGX

Vous pouvez également consulter cette pièce jointe en cliquant [ICI](#).